RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00113
Numéro SIREN : 837 565 183
Nom ou dénomination : DDM

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 3331

DDM
Société par actions simplifiée au capital de 300.000€
Siège social : Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN
837 565 183 RCS SAINT MALO

COMPTES ANNUELS

2020

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO
DÉPÔT DU :
25 JUIN 2021
LE GREFFIER
N° 3331

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

obligatoire (article 53 A Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 7 5 6 5 1 8 3 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1	1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	45 058	AO	9 710	35 347	40 013
		Constructions	AP	603 537	AQ	97 814	505 722	412 117
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	592 980	AS	238 128	354 851	451 620
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 437	AU	25 383	43 053	51 848
		Immobilisations en cours	AV	3 761	AW		3 761	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	1 313 775	BK	371 037	942 738	955 600
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	285 781	BM		285 781	310 619
		En cours de production de biens	BN	177 176	BO		177 176	352 468
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	199 334	BS		199 334	298 949
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	115 455	BW		115 455	26 526
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	478 290	BY		478 290	790 884
		Autres créances (3)	BZ	27 500	CA		27 500	245 573
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	45 999	CG		45 999	21 934
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 702	CI		5 702	1 105
		TOTAL (III)	CJ	1 335 241	CK		1 335 241	2 048 061
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	2 726			2 726	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 651 743	1A	371 037	2 280 705	3 003 661

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

jeudi 25 février 2021 à 14h37

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 021 503)	(1 204 007)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(584 459)	(817 495)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	66 547	54 941
	TOTAL (I)	DL	(2 239 415)	(1 666 562)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 726	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 726	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	301 490	401 044
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 600 041	3 497 592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	432 279	594 763
	Dettes fiscales et sociales	DY	168 988	172 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 514	4 410
	Autres dettes	EA	10 080	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 517 394	4 670 191
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		32
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 280 705	3 003 661

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 290 914	4 390 313
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	112	127

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** **DGFiP N° 2052 2020**

...e obligatoire (article 53 A ... Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	4 197 956	FE		FF	4 197 956	2 989 816
	Production vendue services *	FG	175 200	FH		FI	175 200	128 979
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 373 156	FK		FL	4 373 156	3 118 796
	Production stockée*					FM	(274 907)	645 173
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 503	
	Autres produits (1) (11)					FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 100 753	3 763 972
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 655 914	2 705 345
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	24 838	(119 109)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	595 573	702 863
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	164 349	21 557
	Salaires et traitements*					FY	731 412	812 130
	Charges sociales (10)					FZ	261 039	310 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	203 510	150 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 636 638	4 584 517
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(535 884)	(820 544)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		35
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	94	956
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	94	991
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 726	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 121	8 595
	Différences négatives de change					GS	5 611	2 472
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 459	11 067
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 365)	(10 075)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(548 250)	(830 620)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

jeudi 25 février 2021 à 14h37

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP

Désignation de l'entreprise SAS DDM

Néant

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		60
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		92 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 665	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 665	92 060
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		516
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		18 393
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	13 674	42 425
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 674	61 335
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 009)	30 724
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	24 200	17 600
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 102 512	3 857 024
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 686 972	4 674 520
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(584 459)	(817 495)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	2 448	6 512
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 503	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	13 674	1 665

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

jeudi 25 février 2021 à 14h37

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DDM

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2020

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

La généralisation du télétravail et les mesures du chômage partiel ont permis une adaptation rapide à la situation de crise liée au COVID 19.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

1.0 - Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1				1
Total 1 Incorporelles	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**
Terrains	45 058				45 058
Constructions sur sol propre	1				1
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	449 558	153 979			603 536
Installations générales et agencements	12 099				12 099
Installations techniques, matériels et outillages	564 327	29 653		1 000	592 980
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 680	3 658			56 338
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**1 123 723**	**187 290**	**0**	**1 000**	**1 310 012**
Immobilisations corporelles en cours (1)		3 761		-1	3 762
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**3 761**	**0**	**-1**	**3 762**
Acomptes					
TOTAL	**1 123 724**	**191 051**	**0**	**999**	**1 313 775**

1.1 - Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains	5 045	4 666		9 710
Constructions	37 442	60 373		97 815
Installations générales et agencements	1 784	1 512		3 297
Installations techniques, matériels et outillages	112 707	126 423	1 001	238 129
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	11 146	10 940		22 087
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**168 124**	**203 914**	**1 001**	**371 038**
TOTAL	**168 124**	**203 914**	**1 001**	**371 038**

2. Comptes de stocks

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2020
Matières premières	285 781		285 781
Marchandises			
Produits finis	199 334		199 334
En-cours de production de biens	177 176		177 176
En-cours de production de services			
TOTAL	**662 291**	**0**	**662 291**

3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 511 494 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**511 494**	**511 494**	**0**
Clients	478 291	478 291	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	155	155	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	27 346	27 346	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 702	5 702	
TOTAL	**511 494**	**511 494**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	478 291		478 291	790 885
Autres créances	27 501		27 501	245 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**505 792**	**0**	**505 792**	**1 036 458**

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 300 000 € est divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 517 395 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	113	113		
à plus d'1 an à l'origine	301 378	301 378		
Emprunts et dettes financières divers	3 600 041	3 398 661	201 380	
Fournisseurs et comptes rattachés	432 280	432 280		
Personnel et comptes rattachés	84 251	60 051		24 200
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 742	72 742		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 598	8 598		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 398	3 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 514	4 514		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 080	10 080		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 517 395**	**4 291 815**	**201 380**	**24 200**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 539

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont garantis par des sûretés réelles pour un montant de 301 K€.

2.2 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 662	161 755
Dettes fiscales et sociales	108 713	107 276
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112	127
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	2 449	6 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**199 936**	**275 670**

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	4 197 956		4 197 956	2 989 817
Production vendue de services	175 200		175 200	128 980
Chiffre d'affaires	**4 373 156**		**4 373 156**	**3 118 797**
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -12 365 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS FINANCIERS	**94**	**992**
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		36
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	94	956
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**12 459**	**11 068**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 727	
Intérêts et charges assimilées	4 121	8 595
Différences négatives de change	5 611	2 472
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-12 365**	**-10 076**

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de – 12 009 €.

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 666**	**92 060**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		60
Produits exceptionnels sur opérations en capital		92 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 666	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**13 675**	**61 336**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		517
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		18 393
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 675	42 426
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-12 009**	**30 724**

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage un déficit fiscal de 575 K€

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-584	9	-575				-584

30 ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 298 K€ charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2020, ce même taux est de 0.70%.
La valorisation des engagements au 31/12/2020 varie donc de 293 K€ au taux de 3.25% et 399 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 106 K€ se décompose entre un corridor de 40 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 66 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette pour être comptabilisé à hauteur de 5.1 K€ au 31/12/2020.

31 AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2020

-	Cadres	3.00
-	Ouvriers	12.00
-	Apprenti	1.00
-	Technicien	8.00
	TOTAL	**24.00**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2020, les comptes de DDM sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

DDM S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020
DDM S.A.S.
Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN
Ce rapport contient 16 pages
Référence : OR/LLP/SC/95

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

DDM S.A.S.

Siège social : Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN
Capital social : €.300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Associée unique de la société DDM S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DDM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 12 mai 2021

KPMG S.A.



Olivier Rousseau
Associé

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 7 5 6 5 1 8 3 0 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI	1	1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	45 058	AO 9 710	35 347	40 013
		Constructions	AP	603 537	AQ 97 814	505 722	412 117
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	592 980	AS 238 128	354 851	451 620
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 437	AU 25 383	43 053	51 848
		Immobilisations en cours	AV	3 761	AW	3 761	
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	1 313 775	BK 371 037	942 738	955 600
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	285 781	BM	285 781	310 619
		En cours de production de biens	BN	177 176	BO	177 176	352 468
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	199 334	BS	199 334	298 949
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	115 455	BW	115 455	26 526
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	478 290	BY	478 290	790 884
		Autres créances (3)	BZ	27 500	CA	27 500	245 573
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	45 999	CG	45 999	21 934
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 702	CI	5 702	1 105
		TOTAL (III)	CJ	1 335 241	CK	1 335 241	2 048 061
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	2 726		2 726	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 651 743	1A 371 037	2 280 705	3 003 661

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

jeudi 25 février 2021 à 14h37

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 021 503)	(1 204 007)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(584 459)	(817 495)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	66 547	54 941
	TOTAL (I)	DL	(2 239 415)	(1 666 562)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 726	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 726	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	301 490	401 044
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 600 041	3 497 592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	432 279	594 763
	Dettes fiscales et sociales	DY	168 988	172 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 514	4 410
	Autres dettes	EA	10 080	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 517 394	4 670 191
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		32
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 280 705	3 003 661

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 290 914	4 390 313
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	112	127

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	4 197 956	FE		FF	4 197 956	2 989 816
	Production vendue services *	FG	175 200	FH		FI	175 200	128 979
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 373 156	FK		FL	4 373 156	3 118 796
	Production stockée*					FM	(274 907)	645 173
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 503	
	Autres produits (1) (11)					FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 100 753	3 763 972
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 655 914	2 705 345
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	24 838	(119 109)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	595 573	702 863
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	164 349	21 557
	Salaires et traitements*					FY	731 412	812 130
	Charges sociales (10)					FZ	261 039	310 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	203 510	150 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 636 638	4 584 517
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(535 884)	(820 544)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		35
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	94	956
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	94	991
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 726	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 121	8 595
	Différences négatives de change					GS	5 611	2 472
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 459	11 067
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 365)	(10 075)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(548 250)	(830 620)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. jeudi 25 février 2021 à 14h37

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 20

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		60
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		92 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 665	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 665	92 060
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		516
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		18 393
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	13 674	42 425
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 674	61 335
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 009)	30 724
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	24 200	17 600
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 102 512	3 857 024
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 686 972	4 674 520
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(584 459)	(817 495)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	2 448	6 512
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 503	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	obligatoires	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	A8	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	13 674	1 665

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

jeudi 25 février 2021 à 14h37

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DDM

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2020

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

La généralisation du télétravail et les mesures du chômage partiel ont permis une adaptation rapide à la situation de crise liée au COVID 19.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

1.0 - Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1				1
Total 1 Incorporelles	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**
Terrains	45 058				45 058
Constructions sur sol propre	1				1
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	449 558	153 979			603 536
Installations générales et agencements	12 099				12 099
Installations techniques, matériels et outillages	564 327	29 653		1 000	592 980
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 680	3 658			56 338
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**1 123 723**	**187 290**	**0**	**1 000**	**1 310 012**
Immobilisations corporelles en cours (1)		3 761		-1	3 762
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**3 761**	**0**	**-1**	**3 762**
Acomptes					
TOTAL	**1 123 724**	**191 051**	**0**	**999**	**1 313 775**

1.1 - Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains	5 045	4 666		9 710
Constructions	37 442	60 373		97 815
Installations générales et agencements	1 784	1 512		3 297
Installations techniques, matériels et outillages	112 707	126 423	1 001	238 129
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	11 146	10 940		22 087
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**168 124**	**203 914**	**1 001**	**371 038**
TOTAL	**168 124**	**203 914**	**1 001**	**371 038**

2. Comptes de stocks

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2020
Matières premières	285 781		285 781
Marchandises			
Produits finis	199 334		199 334
En-cours de production de biens	177 176		177 176
En-cours de production de services			
TOTAL	**662 291**	**0**	**662 291**

3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 511 494 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**511 494**	**511 494**	**0**
Clients	478 291	478 291	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	155	155	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	27 346	27 346	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 702	5 702	
TOTAL	**511 494**	**511 494**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	478 291		478 291	790 885
Autres créances	27 501		27 501	245 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**505 792**	**0**	**505 792**	**1 036 458**

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 300 000 € est divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 517 395 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	113	113		
à plus d'1 an à l'origine	301 378	301 378		
Emprunts et dettes financières divers	3 600 041	3 398 661	201 380	
Fournisseurs et comptes rattachés	432 280	432 280		
Personnel et comptes rattachés	84 251	60 051		24 200
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 742	72 742		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 598	8 598		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 398	3 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 514	4 514		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 080	10 080		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 517 395**	**4 291 815**	**201 380**	**24 200**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 539			

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont garantis par des sûretés réelles pour un montant de 301 K€.

2.2 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 662	161 755
Dettes fiscales et sociales	108 713	107 276
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112	127
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	2 449	6 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**199 936**	**275 670**

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	4 197 956		4 197 956	2 989 817
Production vendue de services	175 200		175 200	128 980
Chiffre d'affaires	**4 373 156**		**4 373 156**	**3 118 797**
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -12 365 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS FINANCIERS	**94**	**992**
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		36
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	94	956
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**12 459**	**11 068**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 727	
Intérêts et charges assimilées	4 121	8 595
Différences négatives de change	5 611	2 472
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-12 365**	**-10 076**

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de – 12 009 €.

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 666**	**92 060**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		60
Produits exceptionnels sur opérations en capital		92 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 666	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**13 675**	**61 336**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		517
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		18 393
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 675	42 426
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-12 009**	**30 724**

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage un déficit fiscal de 575 K€

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-584	9	-575				-584

30 ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 298 K€ charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2020, ce même taux est de 0.70%.
La valorisation des engagements au 31/12/2020 varie donc de 293 K€ au taux de 3.25% et 399 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 106 K€ se décompose entre un corridor de 40 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 66 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette pour être comptabilisé à hauteur de 5.1 K€ au 31/12/2020.

31 AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2020

-	Cadres	3.00
-	Ouvriers	12.00
-	Apprenti	1.00
-	Technicien	8.00
	TOTAL	**24.00**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2020, les comptes de DDM sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

DDM
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : Le vieux chêne – 35270 BONNEMAIN
837 565 183 RCS SAINT MALO

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 MAI 2021

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable s'élevant à 584.459,12 € en totalité au poste Report à Nouveau qui serait ainsi porté de -2.021.503,84 € à –2.605.962,96€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.

Certifié conforme

Le Président